**PROCES VERBAL DE VISITE DE CHANTIER**

L’an deux mille quinze et le trois Août au quatre Août a eu lieu la première étape de visite de chantier relative à la construction des massifs devant abriter les équipements météorologiques à cotonou, à ouando et à comé. Elle a été faite par une équipe composée de : **Mr EGOUDJOBI** **Gilles** (Technicien supérieur en Génie Civile) **Agent Mandaté** de la **DNM** et de **Mr SIEMA** **Magloire Agent Mandaté du Projet SAP-Benin** avec la présence des différents observateurs des stations visitées. Le présent Procès verbal est articulé autour de quatre (04) points à savoir :

1. **Visites de chantier**
2. **Existences et difficultés lies à l’évolution des travaux**
3. **Suggestions**
4. **Conclusion**
5. **Visites de Chantier**

La visite de chantier a permis de constater que **le site de Ouando** est en cour de finition. Il reste le niveau du remblai et la porte d’accès de la station à finaliser; que le travail au niveau de la station de Cotonou (aéroport de Cotonou) est achevé alors qu’au niveau du site de comè ni les massifs, ni les remblais, ni la porte d’accès n’ont pas encore été faits pour cause d’accessibilité tardive du site. Malgré ce handicap, l’entreprise est consciente de l’importance des travaux et de leurs délais d’exécution et a promis de corriger le tir.

1. **Existences et difficultés lies à l’évolution des travaux**

**Site de comè :**

Le représentant de l’entreprise après avoir pris la parole a soulevé plusieurs difficultés liées à l’évolution des travaux :

**MAIKEDOR**: D’après le chef chantier, il y aurait eu un soulèvement de la population et du propriétaire terrien leur interdisant l’accès au site, et qu’il y aurait même des représailles. L’entreprise aurait été obligé de négocier avec la population ce qui leur aurait permis de débuter tardivement les travaux sur ledit site.

**Projet SAP-Benin** : Mr Magloire représentant **le SAP-Benin** a évoqué le mauvais désherbage du site et les remblais assez lent, je cite : les herbes doivent être totalement arrachés avant de procéder aux remblais afin d’éviter qu’ils repoussent.

**DNM** : **Mr Gilles** représentant la **DNM** a approuvé la remarque et a exhorté l’entreprise à désherber les abords immédiats de la station dans le souci d’éviter que les mauvaises herbes ne s’en prennent au grillage et ensuite aux **appareils météo.**

1. **Suggestions**

D’un côté la suggestion a été faite au nombre des quelles nous pouvons dire:

Que l’entreprise aurait demandé que **le projet SAP et la DNM** prenne leurs responsabilités vis-à-vis de l’accessibilité des sites et de la sensibilisation des riverains, elle rappelle qu’elle a déjà enregistré assez de dommages dans l’exécution de ces ouvrages

1. **Conclusion**

La présente visite de chantier est initiée par **la DNM avec** l’appui du **projet SAP-Bénin,** afin de constater le niveau d’avancement et la qualité des travaux, susciter l’entreprise à appréhender l’importance de l’activité et à évoluer efficacement dans les travaux afin de vite libérer les chantiers.

Etaient présent :

Chargé infrastructure de la DNM représentant projet SAP-Benin

**EGOUDJOBI Gilles SIEMA Magloire**

 Lu et approuvé par le point focal

Martial **DOSSOU** P